

Christine Romani
56 rue Ambroise Cottet
10000 TROYES
06 60 44 25 06

ATTESTATION DE REALISATION FORMATION

Je soussigné(e), Christine Carcassin Romani, atteste sur l'honneur avoir suivi les actions de formation suivantes au sein du PATIO FORMATION :

- L'ADVP et la démarche éducative expérientielle en orientation
- L'ADVP en entretien individuel
- L'ADVP et la validation de projet

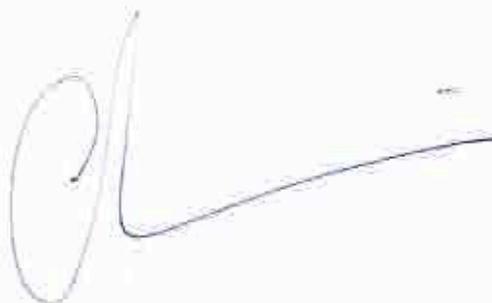
Et acquis les compétences en matière d'analyse des référentiels métiers et certifications.

Je joins en annexes :

- Les programmes de formation
- Les attestations de formation

Attestation pour faire valoir ce que de droit,

Le 4 avril 2022



Focus

Vous souhaitez **ACCOMPAGNER LES PERSONNES** dans l'élaboration de leur projet professionnel de façon dynamique, efficace et respectueuse de chacun.

La démarche pédagogique de l'ADVP présente une grande cohérence entre sa visée - que chacun soit acteur de ses choix - les activités proposées et la posture du professionnel.

Vous allez être durant la formation en situation d'expérimenter la démarche **D'ÉLABORATION DE PROJET**.

Vous pourrez ensuite faire évoluer votre pratique avec confiance en **PROPOSANT DES ACTIVITÉS** pour que chacun, s'appuyant sur sa singularité, explore « qui il est » et l'environnement professionnel, et puisse cheminer par étapes vers un choix.

L'ADVP vous permettra de **STRUCTURER VOS ACCOMPAGNEMENTS**.

Objectifs pédagogiques

Connaître l'ADVP et les bases de la démarche expérientielle et éducative et des outils d'orientation.

Acquérir une démarche et une méthode pour accompagner des personnes dans leur choix d'orientation et leur évolution professionnelle.

Se familiariser avec les outils d'accompagnement à l'élaboration de projet, à l'insertion, à la reconversion.

Développer des comportements et des attitudes adaptés à la démarche éducative.

Compétences visées

Définir les fondements théoriques, les postulats philosophiques et pédagogiques de la Démarche Educative Expérientielle.

Identifier le rôle de l'expérience et de son traitement dans la pédagogie utilisée.

Définir les 4 étapes de l'ADVP, le type de pensée, les habiletés et attitudes mobilisées dans chacune d'elles.

Définir et identifier les différentes attitudes du professionnel dans la relation et leurs effets sur cette même relation.

Repérer ses propres attitudes, développer celles qui sont adaptées et s'abstenir de tout jugement et de donner son avis.

Choisir les activités/outils les mieux adaptés à une personne et à sa situation pour :

- l'engager et l'accompagner, sans l'influencer, dans une exploration d'elle-même, de son environnement personnel et socio-économique.
- l'amener à sérier et nommer les choix possibles pour elle et à valider son projet.
- l'accompagner dans sa décision, dans la construction d'un plan d'actions et dans la mise en place des premières actions nécessaires à la réalisation de son projet.

Contenu

En introduction : réflexion sur l'accompagnement et l'orientation : qu'est-ce qu'«accompagner» une personne dans sa démarche d'orientation? Qu'est-ce que cela suppose? Au-delà de cette réflexion, cette première partie permettra également d'aborder les points suivants :

Le diagnostic, l'auto-diagnostic, le diagnostic partagé • La motivation • Les différentes approches utilisables en matière d'orientation, le choix d'une approche et ce qu'il implique • La théorie de l'attribution • Les éléments structurant l'accompagnement.

Pourquoi une approche éducative en orientation ?

Comment une approche éducative (ADVP) permet-elle à une personne accompagnée d'acquérir méthode, connaissances, habiletés et attitudes nécessaires aux choix et aux décisions qu'elle sera amenée à prendre et à mettre en oeuvre? Comment lui permet-elle de devenir sujet, acteur de ses choix?

Présentation des quatre phases qui conduisent au choix professionnel (exploration, cristallisation, spécification, réalisation) et des processus cognitifs sous-jacents.

Les fondements théoriques sur lesquels s'appuient les démarches éducatives d'orientation : les références à la philosophie de l'existence, à la psychologie du développement, à la théorie de la personnalité (relation centrée sur la personne accompagnée), à la psychodynamique du travail (rôle et place du travail dans le développement identitaire).

Différents exercices seront proposés et mis en situation.

Ils seront choisis pour permettre de traiter les étapes nécessaires au choix et de développer des habiletés à faire des choix et à prendre des décisions.

Le rôle et la place du conseiller dans une démarche éducative d'orientation

Les attitudes du conseiller dans sa relation avec la personne accompagnée. Leurs effets sur la relation, sur l'apparition des mécanismes de défense, sur le climat de l'entretien, sur le degré de dépendance de la personne vis à vis du conseiller, etc.

Intervenants

L'un ou l'autre des formateurs de l'équipe ADVP du PATIO Formation, tous formés à l'ADVP par Marie-Claude MOUILLET, Patrick CHAFFAUT, Daniela JOURNET, Patrick LECOURSONNAIS, Marie-Noëlle RABUT, Catherine TAILLEUR.

Pré-requis

Avoir une pratique de l'accompagnement

Public

Conseillers d'orientation, formateurs, coaches, conseillers en insertion et en évolution professionnelle, ayant une première pratique de l'accompagnement, en individuel ou en groupe.

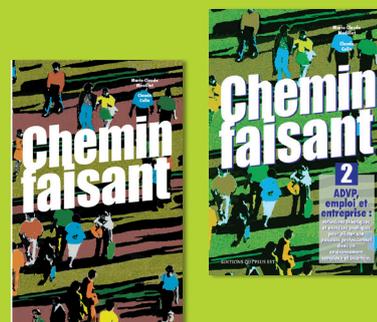
Méthode

Durant la formation, vous serez en situation d'expérimenter pour vous la Démarche Educative Expérientielle à travers différentes activités extraites des ouvrages des Editions Qui Plus Est. Ces séquences seront complétées par des temps d'échanges et des éclairages théoriques.

Evaluation

A l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction et d'auto-évaluation sera renseigné par chaque participant afin qu'il évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. Compte tenu de la nature des compétences acquises, il n'est pas réalisé d'évaluation des acquis en fin de formation.

2 ouvrages



42h

1 380 €
(prix en inter)

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Le PATIO Formation certifie que

Mme Christine CARCASSIN-ROMANI

a participé à la formation :

ADVP & la démarche éducative expérientielle en orientation (éligible au CPF)

dont les objectifs sont :

- Connaître L'ADVP et les bases de la démarche éducative expérientielle
- Acquérir une démarche et une méthode pour accompagner des personnes dans leur orientation et leur évolution professionnelle
- Se familiariser avec les outils d'accompagnement à l'élaboration de projet, à l'insertion, à la reconversion
- Développer des comportements et des attitudes adaptés à la démarche éducative

Le / Les :

22/01/2020 (soit 42,00 heures)
23/01/2020
24/01/2020
29/01/2020
30/01/2020
31/01/2020

Animation : **Patrick LECOURSONNAIS**

Compte tenu de la nature des compétences acquises, il n'a pas été réalisé d'évaluation des acquis en fin de formation.

Fait à Nanterre le 31/01/2020

Attestation reçue en mains propres le 31/01/2020

Rémi Bilbault, Gérant

Le Stagiaire



Focus

Vous avez suivi la formation « L'ADVP et la démarche Educative Expérientielle en Orientation » et vous la mettez en œuvre depuis plus ou moins longtemps.

Vous aimeriez vous centrer sur la manière dont cette démarche pédagogique s'utilise en entretien individuel.

Durant la formation, vous approfondirez les composantes et les **ENJEUX D'UN ENTRETIEN** en expérimentant des modalités d'accompagnement en face-à-face qui concilient le respect des personnes et des objectifs prescrits.

La formation est l'occasion d'un **APPROFONDISSEMENT DE VOTRE COMPRÉHENSION DE L'ADVP**, tout en enrichissant vos capacités d'écoute et votre posture professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Repérer les éléments composant un entretien et leur influence sur le déroulement de celui-ci.

S'entraîner à utiliser les outils de l'ADVP en entretien individuel.

Formaliser sa pratique d'accompagnement.

Identifier la posture du professionnel dans une relation d'aide et questionner les limites de son champ d'intervention.

Acquérir, renforcer et/ou intégrer des capacités de communication et d'écoute individuelle.

Compétences visées

Poser un cadre à l'entretien.

Prendre en compte ses représentations et celles de la personne accompagnée.

Faire vivre une expérience à la personne accompagnée individuellement, lui permettre de la traiter, que la personne lui donne son sens et puisse la réinvestir.

Identifier ses attitudes au cours de l'entretien et les effets sur la personne accompagnée.

Questionner dans le cadre d'un entretien individuel.

Permettre à la personne accompagnée de repérer ses sources de contrôle sur les événements.

Préparer les entretiens et gérer les imprévus.

Contenu

La formation est à dominante pratique. Elle propose des mises en situation permettant d'utiliser l'ADVP et ses outils dans des simulations d'entretien proches des situations professionnelles de chacun des participants.

Elle repose sur les repères suivants :

- **Le cadre de l'entretien** : espace, durée, présentation du conseiller, détermination des objectifs, contexte de l'entretien, disponibilité du conseiller.
- **La prise de notes, les écrits de l'entretien** : leur utilité, leur mise en œuvre, leur évolution, leur destination.
- **Les phases de l'entretien** : l'accueil, le rythme, la durée, la fin de l'entretien.
- **L'«entre-deux» entretiens, l'après entretien** : les consignes éventuelles (pour la réalisation d'un travail), le cheminement de la réflexion et la mise en projet.

Cette formation sera l'occasion, en fonction des besoins des participants, de revisiter les points suivants :

- La communication : langage et communication, communication non verbale, le cadre de référence.
- Rappel sur les attitudes du professionnel.
- Le rôle et la place de «l'outil» ou de l'exercice, le choix et l'utilisation de supports.
- Les émotions : celles du conseiller et celles du consultant, comment les reconnaître et les gérer.
- La présence authentique ou la «juste» présence.
- La relation d'aide : la congruence, l'empathie.

Intervenant

Patrick CHAFFAUT - Psychologue du travail du CNAM (clinicien du travail). Accompagnateur et formateur, praticien de l'approche éducative. Expérience d'intervention à l'université et en école d'ingénieurs. Accompagne tout type de public en individuel et en groupe. Forme des professionnels de l'accompagnement et des professeurs d'université. Co-auteur du guide «Validation de Projet».

Pré-requis

Avoir validé la formation «ADVP et la Démarche Educative Expérientielle en orientation»

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'accompagnement formés à l'ADVP.

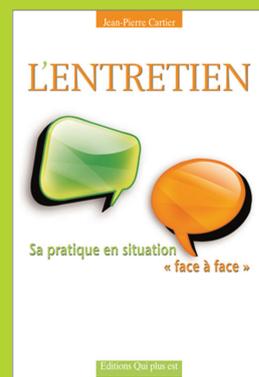
Méthode

Durant la formation, vous serez en situation d'expérimenter pour vous la Démarche Educative Expérientielle à travers différentes activités extraites des ouvrages des Editions *Qui Plus Est*. Ces séquences seront complétées par des temps d'échanges et des éclairages théoriques.

Evaluation

A l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction et d'auto-évaluation sera renseigné par chaque participant afin qu'il évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. Compte tenu de la nature des compétences acquises, il n'est pas réalisé d'évaluation des acquis en fin de formation.

1 ouvrage



21h

920 €
(prix en inter)

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, Rémi Bilbault, représentant légal du dispensateur de formation, Le PATIO
Formation, atteste que

Mme Christine CARCASSIN-ROMANI

salarié(e) de ESPACE RH

a suivi l'action de formation :

ADVP en entretien individuel

dont les objectifs sont :

- Repérer les éléments composant un entretien et leur influence sur le déroulement de celui-ci.
 - S'entraîner à utiliser les outils de l'ADVP en entretien individuel. -Formaliser sa pratique d'accompagnement.
 - Identifier la posture du professionnel dans une relation d'aide et questionner les limites de son champ d'intervention.
 - Acquérir, renforcer et/ou intégrer des capacités de communication et d'écoute individuelle.
- qui s'est déroulée du **23/11/20** au **25/11/20**
pour une durée totale de **21 heures**

Animation : Patrick CHAFFAUT

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Nanterre le 25/11/2020

Rémi Bilbault, Gérant

Focus

Vous avez suivi la formation « L'ADVP et la démarche Educative Expérientielle en Orientation » et vous la mettez en œuvre depuis plus ou moins longtemps.

La validation du projet est une étape incontournable dans le **PROCESSUS D'ORIENTATION DES PERSONNES** que vous accompagnez. La formation, avec les fondements de la démarche éducative, vous permet d'être en mesure d'accompagner au plus près la personne dans la validation, par elle-même et pour elle-même, de son projet.

Elle vous apporte les **MOYENS, OUTILS, SUPPORTS DE RÉFLEXION** que vous expérimentez et que vous pourrez fournir à la personne pour la **GUIDER, LA SOUTENIR** dans ses efforts de clarification et de cheminement vers des choix éclairés.

Objectifs pédagogiques

Situer la phase de spécification et de validation de projet dans le processus d'orientation professionnelle.

Identifier les tâches nécessaires à cette validation.

Se familiariser avec les outils de spécification et de validation de projet.

Disposer d'une démarche éducative d'exploration professionnelle et d'outils à proposer à la personne accompagnée afin qu'elle puisse préciser et confirmer par elle-même, et pour elle-même, la faisabilité de son projet d'orientation et qu'elle développe ses compétences à choisir.

Contenu

La spécification et la validation de projet : une étape dans un processus dynamique

- Apprendre à faire des choix dans un monde du travail imprévisible où les transitions professionnelles sont de plus en plus fréquentes.
- La place de la spécification et de la validation dans ce processus d'orientation.
- Les compétences mobilisées par la personne dans la phase de validation de son projet

Les préalables à la validation d'un projet

- Pourquoi choisir ?
- Comment choisir : quelles sont les tâches à mener pour parvenir à une décision ?
- Que choisir : quel type de professionnel souhaite-t-on devenir ?
- Qui choisit et pour quelle(s) raison(s) choisir ? La question des influences

Compétences visées

Distinguer les notions de choix, de décision et d'action dans la phase de validation.

Utiliser les outils de validation de projet.

Faire identifier par les personnes accompagnées les actions à mener pour valider leur projet.

Permettre aux personnes accompagnées de se fixer des objectifs réalistes.

Permettre aux personnes de communiquer avec précision sur leur projet professionnel.

La recherche et le traitement d'informations

- Repérer et sélectionner les sources, lieux, outils d'informations.
- Identifier et rechercher les informations utiles à la validation de son projet.
- Traiter les informations recueillies en lien avec soi, avec son environnement personnel.

La décision, le choix

- Mesurer les écarts entre les informations recueillies et son profil ; identifier les manques, les points faibles.
- Confronter une idée, un projet, envisager et anticiper les écueils.
- Formaliser son projet, s'entraîner à le présenter, se remettre en question.
- Accepter les compromis, décider.

Pré-requis

Avoir validé la formation «ADVP et la Démarche Educative Expérientielle en orientation».

Public

Formateurs, psychologues, conseillers ou coach ayant une pratique de l'accompagnement et qui ont été formés à l'ADVP.

Méthode

La formation s'appuie sur une pédagogie expérientielle. Il sera donc proposé aux participants de vivre des exercices qu'ils auront ensuite à mettre en œuvre. Les activités proposées sont accompagnées d'échanges, d'analyse et d'apports théoriques.

Evaluation

A l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction et d'auto-évaluation sera renseigné par chaque participant afin qu'il évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. Compte tenu de la nature des compétences acquises, il n'est pas réalisé d'évaluation des acquis en fin de formation.

1 ouvrage



Intervenant

Patrick CHAFFAUT - Psychologue du travail du CNAM (clinicien du travail). Accompagnateur et formateur, praticien de l'approche éducative. Expérience d'intervention à l'université et en école d'ingénieurs. Accompagne tout type de public en individuel et en groupe. Forme des professionnels de l'accompagnement et des professeurs d'université. Co-auteur du guide «Validation de Projet».

21h

890 €
(prix en inter)



CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, Rémi Bilbault, représentant légal du dispensateur de formation, Le PATIO Formation, atteste que

Mme Christine CARCASSIN-ROMANI

de ESPACE RH

a suivi l'action de formation :

ADVP & validation de projet

dont les objectifs sont :

- Situer la phase de spécification et de validation de projet dans le processus d'orientation professionnelle.
- Identifier les tâches nécessaires à cette validation.
- Se familiariser avec les outils de spécification et de validation de projet
- Disposer d'une démarche éducative d'exploration professionnelle et d'outils à proposer à la personne accompagnée afin qu'elle puisse préciser et confirmer par elle-même, et pour elle-même, la faisabilité de son projet d'orientation et qu'elle développe ses compétences à choisir.

qui s'est déroulée du **07/09/20** au **09/09/20**
pour une durée totale de **21 heures**

Animation : Patrick CHAFFAUT

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Nanterre le 09/09/2020

Rémi Bilbault, Gérant

